

Université Mohammed V de Rabat-FLSH/CNRST/ CJB / INAU / IRD / NIMAR

Colloque International

La politique de développement durable au Maghreb, un gouvernement néolibéral des ressources naturelles ?

(5 et 6 Octobre 2023)

**Comité d'organisation : Mohammed Aderghal, Mohammed Benidir,
Leon Buskens, Anouk Cohen et Tarik Dahou**

Appel à contribution

Les politiques publiques dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, des mines et des forêts, se teignent de nouvelles couleurs. Au nom de la croissance durable, ces politiques adoptent le discours sur la protection de l'environnement sans renoncer au principe de la productivité et de l'intensification de l'exploitation. C'est comme si l'atténuation de la dégradation et la renouvelabilité des ressources se limitaient à une question de technique et/ou de méthode, sans questionner le système capitaliste englobant. Partant de ce constat, ce colloque international propose de documenter ces paradoxes caractéristiques des politiques publiques relatives à des secteurs productifs tributaires de la mobilisation des ressources naturelles, en axant l'étude sur des secteurs emblématiques – maritime, agricole, forestier, minier – dont le développement affecte des écosystèmes et vulnérabilise des sociétés locales en perte de maîtrise des ressources de leurs territoires.

En ce qui concerne le secteur maritime, la mise en place des politiques d'économie bleue, est encore largement guidée par une expansion spatiale et une croissance de la production en milieu marin. Ces politiques s'incarnent par différentes facettes, la création et l'extension de zones portuaires, susceptibles de transformer les écosystèmes par les changements induits au niveau des flux sédimentaires, mais également par l'augmentation du transport et de la navigation maritime, aux effets contrastés sur les sociétés littorales (impacts des pollutions non maîtrisées, rétrécissement des zones de pêche littorales...). Du côté du secteur de la pêche, ces politiques font également l'objet de débats. Les méthodes de pêche responsable se développent avec parcimonie dans les différents segments du secteur et n'empêchent pas l'érosion du nombre de

stocks de poisson, contribuant à produire des inégalités dans l'accès aux ressources (entre pêcheurs artisanaux et industriels/ côtiers ou plus lointains...). De même, les mesures de création d'aires marines protégées sont encore loin de contribuer à une augmentation des ressources, et à une conservation de l'écosystème, et stimulent des concurrences entre acteurs de la pêche. Les politiques de labellisation liées aux pratiques durables sont encore balbutiantes et peuvent tendre vers de nouveaux conflits territoriaux sur les zones littorales selon les formes d'aménagement choisies par l'administration et les capacités de certains acteurs à s'y conformer.

Pour le secteur agricole, les mesures de gestion durable des ressources révèlent également des ambiguïtés en termes d'exploitation durable et d'équité. Le développement du goutte à goutte dans l'agriculture conduit de fait à des cultures arboricoles plus consommatrices d'eau et induisent également des inégalités entre exploitants étant donné les coûts d'équipement et l'accès à l'eau qui s'amenuise. Des inégalités susceptibles d'être renforcées avec la probable augmentation des tarifs et des coûts des intrants. Les orientations du développement agricole vont dans le sens d'une substitution du modèle extensif basé sur le binôme céréaliculture-élevage ou polyculture- élevage par des modèles d'exploitation intensive, dont la production est tournée vers l'exportation. Or, les formes extensives, adaptées à la rareté des ressources et à la préservation de l'écosystème, sont à l'origine de la résilience des sociétés rurales dans des territoires pourtant vulnérables. Dans un contexte marqué par les incertitudes du climat et du marché, la question est de savoir quelle est la durabilité du modèle agricole intensif. La mise en conformité d'un modèle agricole avec les prescriptions de l'économie néolibérale, interroge la façon dont les petites paysanneries peuvent continuer à produire selon des pratiques ayant démontré leur efficacité économique et environnementale? Il s'agit de saisir comment rendre viable et développer une agroécologie, encore à faible empreinte foncière dans un environnement où se déversent de nombreux pesticides aux effets destructeurs sur les écosystèmes.

Après l'abrogation des textes produits durant la période coloniale, le secteur minier et pétrolier a connu à son tour un développement soutenu compte tenu de l'engagement des pouvoirs publics et des opérateurs privés pour intensifier l'exploitation. Les stratégies gouvernementales en la matière visent au moins en principe à dynamiser le chiffre d'affaires et doubler le nombre actuel d'emplois directs. Dans les différents pays du Maghreb, en l'occurrence l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, elles confèrent aux compagnies minières des marges de manœuvre pour explorer de grandes surfaces composées essentiellement par des parcours pastoraux ou terrains domaniaux, tout en exploitant d'autres ressources connexes à l'industrie minière telles que les eaux souterraines et les carrières de sable. Outre les nouvelles incitations à l'investissement minier, une attention est accordée à la préservation de la santé publique et de l'environnement, notamment par le biais des études d'impact. Cette politique vise à moderniser la législation minière pour accompagner les ambitions des opérateurs miniers et investisseurs étrangers. D'un pays à l'autre, des dilemmes existent dans la réalisation des études d'impact sur l'environnement et l'obtention de l'acceptabilité environnementale dans les délais fixés lors de la demande d'une licence d'exploitation. Nous serons amenés à étudier la manière dont les dispositifs en structuration résorbent des tensions avec l'instauration d'un climat de confiance avec les communautés rurales des zones minières, avec les mesures de responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) destinées aux associations locales. Différentes questions seront abordées : le brouillage des frontières entre le public, le privé et la société civile, la subjectivation politique des sujets riverains porteurs de projets relatifs à l'entrepreneuriat, l'adaptation des labels et des modèles au contexte local, la recombinaison/la décomposition des arènes des pouvoirs locaux où les compagnies minières et pétrolières opèrent en tant que nouveaux agents sociaux du développement.

Héritières de code forestier colonial, l'action publique forestière actuelle dans les pays du Maghreb, s'inscrit dans le double registre, de la protection et de la valorisation économique. Les politiques forestières puisent leur logique d'intervention dans les dispositifs importés qui impliquent des stratégies de conservation et d'exploitation peu conformes avec les pratiques des populations locales souvent considérées responsables des dégradations des forêts. Ces politiques privilégient une double approche techniciste et administrative qui s'appuie sur un cadre normatif de régulation. Des plans de gestion sont établis et imposent les règles d'utilisation que les forestiers sont chargés d'appliquer. D'aucuns considèrent que si cette gestion a montré son efficacité économique, notamment au niveau des filières bois et autres produits, ses résultats sont plutôt mitigés sur le plan de la protection environnementale et du développement social. Alors que les ressources forestières sont ouvertes à l'investissement privé, la pauvreté des populations forestières s'amplifie. Les nouvelles tendances de la conservation de la biodiversité et de l'état d'équilibre écologique des forêts imposent une révision des modes de gestion censés impliquer les populations locales, et de considérer le développement rural des espaces périforestiers comme une obligation pas seulement morale, mais indispensable pour garantir la réussite de la conservation. Au Maroc, par exemple, l'unité du terroir de douar a été retenue comme entité spatiale pour concrétiser les interventions de développement et de lutte contre la pauvreté. Cette dimension territoriale du développement forestier et rural impose des innovations en termes de gouvernance dans la mesure où d'autres départements ministériels sont impliqués, notamment de l'intérieur, de l'agriculture et du tourisme, en plus de la société civile et des opérateurs privés, y compris dans les aires protégées, les parcs et/ou les réserves de biosphère. Nous analyserons comment ces recompositions des politiques de conservation atténuent ou perpétuent des inégalités d'accès aux ressources forestières.

L'idée phare de cette réflexion est de produire une analyse des contradictions des politiques de développement durable en confrontant les discours sur la durabilité des perspectives économiques dans les secteurs primaires ou industriels et les contraintes de conservation des ressources. Cette analyse de la construction sociale de la rareté, aggravée par les dérèglements climatiques, mettra au jour les inégalités qui en découlent. Derrière la coloration des objectifs de développement durable, se jouent non seulement des enjeux de conservation de la biodiversité et des ressources, gage de reproduction sociale à long terme des communautés, mais également la distribution équitable ou non des ressources ou des revenus qui leur sont associés. Une démarche de *political ecology*, articulant examen de la construction sociale des inégalités et analyse des effets matériels des politiques sur les ressources et les écosystèmes, conduit à s'intéresser aux dynamiques de ces politiques. Il s'agit bien de saisir les accaparements de ressources qui se cachent derrière les narratifs de production verte ou bleue, ou de responsabilité sociale et environnementale, à partir d'études empiriques de la mise en œuvre concrète des nouvelles politiques de développement durable. En plus de l'analyse des effets matériels et sociaux de ce renouvellement des politiques de croissance, l'attention se porte sur les transformations des formes de gouvernement qu'elles suscitent. Au-delà de la distribution des ressources, il est crucial d'être attentif aux rapports d'acteurs et à leurs relations de pouvoir. Cette analyse cherche également à apprécier les reconfigurations des pouvoirs entre Etat et société, à partir des changements institutionnels, mais également des nouvelles régulations public/privé résultant de ces transformations. Nous accorderons également une attention particulière aux nouveaux collectifs et nouvelles pratiques pouvant naître aux marges de ces recompositions politiques.

Nous nous appuyerons sur les approches multiscalaires pour rendre compte de la circulation des normes internationales liées aux politiques de développement durables en analysant les *policy transfer* au sein des institutions publiques ainsi que les régulations marchandes promues par ces

politiques. Nous serons ainsi en mesure de questionner les trajectoires des politiques publiques nationales et les acteurs de l'action publique pour identifier les recompositions politiques à l'œuvre à ce niveau et leurs ancrages et légitimités locales, ou les contestations de ces processus par les populations soumises à ces changements.

En outre, le champ matériel des effets de ces politiques en termes de trajectoires de ressources et d'écosystème et les problèmes qu'elles posent en termes de justice environnementale sont à considérer. Un ancrage plus localisé permettra de mettre en évidence les effets d'équité issus des changements d'accès et de la jouissance des environnements, à partir de la dynamique des écosystèmes et des ressources induites par ces politiques

Nous convoquerons ainsi les champs principaux des sciences techniques et société, de la sociologie des sciences et de l'action publique, de l'anthropologie des savoirs et du politique, de la géographie politique, ou de l'économie politique pour ne cibler que quelques domaines privilégiés.

Des communications comparatistes avec d'autres sites que les pays du Maghreb sont les bienvenues. Nous encourageons également des doctorants à répondre à cet appel.

Les propositions basées sur un résumé d'une à deux pages sont à envoyer à m.benidir@inau.ac.ma, m.aderghal@gmail.com, tarik.dahou@ird.fr avant le 10 Juin 2023 et les textes des communications sélectionnées seront attendues pour début Septembre 2023.

Comité scientifique :

Mohamed Aderghal (Université Mohammed V de Rabat),
Mohammed Benidir (INAU-Rabat),
Tarik Dahou (Palloco, IRD-Paris),
Mohamed Berriane (Université Mohammed V de Rabat),
Annok Cohen (CJB-Rabat),
Mohamed Elloumi (INRAT-Tunis),
Ali Hanafi (Université de la Manouba-Tunis),
Tarik Harroud (INAU-Rabat),
Abdellah Laouina (Université Mohammed V de Rabat),
Mohamed Naciri ((Université Mohammed V de Rabat),
Bruno Romagny (LPED, IRD Aix - Marseille Université),
Mohamed Sabir (ENFI-Salé).

Bibliographie indicative

Aderghal M et Romagny B., 2017, « Les terres collectives (au Maroc) », *in*, M. Cornu, F. Orsy, J. Rochfield (eds.), *Dictionnaire des biens communs*, Paris: PUF, (Quadrige), pp. 1145-1147.

Aderghal M, et Simenel R., 2016, « Terroirs au Maroc à l'épreuve de la construction sociopolitique des territoires dans la durée », *in*, M. Berriane et G. Michon (eds.) *Les Terroirs au Sud, vers un nouveau modèle ? Une expérience marocaine*, Université Mohammed V de Rabat-IRD, pp. 51-68.

Agrawal A., 2005, *Environmentality: Technologies of Government and the Making of Subjects*, Duke University Press, 344 p.

Benidir M., 2014, « Biodiversité et biopolitique. Conflit pastoral autour d'un nouvel *agdal* sur le versant sud du Haut Atlas (Maroc) », in Breda C., Chaplier M., Hermesse J. et Piccoli E. (éds.), *Terres (dés)humanisées : ressources et climat*, Coll. Investigations d'Anthropologie Prospective, 10, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan : 343-368.

Benidir M., 2021, « Résister dans des échelles imbriquées. Les notables et les militants contre la Société Métallurgique d'Imiter dans le sud-est du Maroc », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, 284(1) : 349-381

Camau M. et Massardier G. (dir.), 2009, *Démocraties et autoritarismes : fragmentation et hybridation des régimes*, Paris: Karthala, Coll. Science politique comparative, 372 p.

Dahou T. & Chalfin B., 2019, "Governing Africa's Seas in the Neoliberal Era", in nic cheeseman. *Oxford Encyclopedia of African Politics.*, Oxford University Press, DOI : [10.1093/acrefore/9780190228637.013.904](https://doi.org/10.1093/acrefore/9780190228637.013.904)

Dahou T., 2018, *Gouverner la mer en Algérie. Politique en eaux troubles*. Paris : Karthala, Coll. Terrains du Siècle, 284 p.

Dahou T., Elloumi M. et Molle F (dir.), 2013, « Appropriations et conflits autour des régimes d'accès aux ressources renouvelables. Introduction », *Études rurales*, vol. 192, no. 2, pp. 9-23.

Deldrève, V., Lewis, N., Moreau, S., & Reynolds, K., 2019, « Les nouveaux chantiers de la justice environnementale », *Vertigo, la revue électronique en sciences de l'environnement*, 19 (1), <https://doi.org/10.4000/vertigo.24863>

Fairhead, J., M. Leach, and I. Scoones, 2012, "Green Grabbing: A new appropriation of nature?", *Journal of Peasant Studies* 39(2):237-261.

Ferguson J., 1994, *The Anti-Politics Machine: Development, Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, University of Minnesota Press, 320 p.

Foucault M., 2004, *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris: Gallimard-Le seuil, 368 p.

Gautier D. et Benjaminsen T. A. (dir.), *L'approche Political Ecology: Pouvoir, savoir, environnement*, Quae, Coll. Update Sciences & technologie, 218 p.

Larrère, C., 2017, *Les inégalités environnementales*, Paris: PUF-Vie des idées, 104 p.

Lascoumes P., 1994, *L'éco-pouvoir. Environnements et politiques*, Paris: La Découverte, 317 p.

Leclerc-Olive M. (dir.), *Anthropologie des prédatons foncières. Entreprises minières et pouvoirs locaux*, Paris : Éditions des archives contemporaines, 167 p.

Li T. M., 2020, *Agir pour les autres. Gouvernamentalité, développement et pratique du politique*, préface de Pierre-Yves Le Meur, traduction de Fadhila Le Meur et Pierre-Yves Le Meur, Paris: Karthala-APAD (« Hommes et sociétés »), 348 p.

Lowe C., 2006, *Wild profusion. Biodiversity Conservation in an Indonesian Archipelago*, Princeton & Oxford : Princeton University Press, 196 p.

Mayaux P.-L. et Rousseau M., 2021, « Extraire la ressource, s'extraire du conflit. Réguler la surexploitation des mines et des eaux souterraines au Maroc », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 28(3-4).

Molle, F. et Tanouti, O., 2017, « La micro-irrigation et les ressources en eau au Maroc: un coûteux malentendu », *Alternatives Rurales*, <https://alternatives-rurales.org/wp-content/uploads/Numero5/AltRur5EssorMicroIrrigationMarocPourImp.pdf>

Molle, F., 2017, "Conflicting Policies: Agricultural Intensification vs. Water Conservation in Morocco", G-EAU Working Paper/Rapport de Recherche No.1. Montpellier, France. <http://www.g-eau.net/>

Peet R. & Watts M. (Eds), 2004, *Liberation ecologies. Environment, Development and Social Movements*, London: Routledge, 464 p.

Robbins P., 2019, *Political Ecology. A critical introduction*, John Wiley & Sons Ltd (2nd edition), *Critical Introductions to Geography*, 304 p.

Romagny B., Aderghal M., Auclair L., Ilbert H., Lemeilleur S., 2018, « Communs en crise. Agdals, terres collectives, forêts et terroirs au Maroc », *Revue internationale des études du développement*, 233(1) : 53-73.

Zimerer K.S. & Bassett T.J. (Eds), 2003, *Political Ecology: An Integrative Approach to Geography and Environment-Development Studies*, Guilford Press, 310 p.